

Tarification

En vigueur à partir du 1^{er} juillet 2019, sous réserve de modifications ultérieures

COMPTES	
Frais de tenue de compte	85.- EUR par trimestre
Clôture de compte	200.- EUR
DelenOnline / App Delen	Sans frais

TITRES	
Transfert interne Groupe Delen	Sans frais
Transfert externe	50.- EUR par position

PRESTATIONS DE SERVICES	
Droits de garde¹	
<i>Fonds du Groupe Delen</i>	Sans frais
<i>Autres avoirs sous dépôt</i>	0,35%
Commission de gestion¹	
<i>Fonds du Groupe Delen</i>	Sans frais ²
<i>Autres avoirs sous dépôt</i>	0,90%
Opération de change	0,40%
Courtage	
<i>Fonds du Groupe Delen</i>	Sans frais
<i>Fonds de tiers en gestion discrétionnaire</i>	1,00%, frais sur fonds particuliers en sus – cf. KIID
<i>Fonds de tiers hors gestion discrétionnaire</i>	2,00%, frais sur fonds particuliers en sus – cf. KIID
<i>Actions</i>	1,00% min. EUR 35.- hors frais et taxes externes
<i>Obligations : échéance résiduelle inférieure 1 an</i>	0,25%
<i>Obligations : échéance résiduelle de 1 an à 2 ans</i>	0,50%
<i>Obligations : échéance résiduelle de 2 ans à 4 ans</i>	0,75%
<i>Obligations : échéance résiduelle supérieure à 4 ans</i>	1,00%
Opération de paiement – par transaction	EUR 8.- / CHF 10.-
Services particuliers dont recherches	Tarif au cas par cas

¹ Les droits de garde et commissions de gestion sont décomptés trimestriellement sur base d'un taux annuel sur la valeur des avoirs.

² Excepté situations spéciales.

DELEN

SUISSE

Les présents tarifs ne constituent pas une offre et n'impliquent en aucune manière l'obligation pour Delen (Suisse) SA d'effectuer les opérations détaillées ci-dessus.

Grâce à ces tarifs, le client a la possibilité d'évaluer les frais courants, récurrents ou non, associés à chaque prestation de services. Les présents tarifs sont publiés à titre indicatif et s'appliquent sauf conventions spéciales justifiées soit par l'importance des opérations traitées, soit par l'existence de situations exceptionnelles. Des informations complémentaires et/ou personnalisées peuvent être obtenues auprès de nos collaborateurs.

Les OPC (Organismes de Placement Collectif) prélèvent une rémunération couvrant leur gestion financière, l'administration, la gestion des risques et la compliance, ainsi que l'intervention du (des) dépositaire(s) de leurs actifs. Ces frais sont intégrés quotidiennement, au prorata, dans la valeur nette d'inventaire de l'OPC. Les frais d'entrée et de sortie ainsi que les frais récurrents des OPC (Organismes de placement collectifs) promus par le Groupe Delen figurent dans le prospectus et/ou dans le KIID de l'OPC concerné sur le site www.cadelux.lu. Pour les autres OPC une estimation des frais d'entrée et de sortie ainsi que des frais récurrents des autres OPC, frais de gestion, de la rémunération de la banque dépositaire, et des frais administratifs et autres, le cas échéant, figure dans le prospectus ou dans le KIID de l'OPC concerné.